

Rapport annuel 2022



TABLE DES MATIÈRES

Abbreviations	4
Avant-propos	7
Aperçu de l'année 2022	10
Les principales évolutions du secteur du cobalt ASM	12
Visite d'une délégation à Kolwezi	14
Avoir un impact concret sur les communautés minières	18
1. Le soutien à l'expansion et à la légalisation des sites miniers.	19
2. Proposer des conditions de travail plus sûres et plus dignes	20
3. Remédiation du travail des enfants	24
4. Augmenter les revenus des travailleurs	32
Créer un environnement favorable	36
1. Gouvernance et engagement des membres	37
2. Conclure des partenariats stratégiques et établir des relations gouvernementales	38
3. Sensibilisation, collecte de fonds et recrutement	39
Nos membres	40
Gouvernance organisationnelle	42
Notre équipe	43
Lancement du conseil consultatif de l'ACE	44
Rapport financier 2022	46
Couverture médiatique remarquable	50

ABBREVIATIONS

Abbréviation	Définition
CC	Conseil consultatif
AFA	Alternatives for Action (action alternative)
AoG	Articles of Governance (articles de gouvernance)
ASM	Artisanal and Small-Scale Mining (exploitation minière artisanale et à petite échelle)
BGR	German Federal Institute for Geosciences and Natural Resources (Institut fédéral allemand pour les géosciences et les ressources naturelles)
CISTEMA	Commission Interministérielle Sur le Travail des Enfants dans les Mines Artisanales
CLR	Child Labour Remediation (remédiation du travail des enfants)
CMDS	Cooperative for Social Development (Coopérative pour le développement social)
CPF	Centre Professionnel des Femmes (à confirmer)
CTC	Certified Trading Chains (Chaînes commerciales certifiées)
ACE	ALLIANCE POUR UN COBALT ÉQUITABLE
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société allemande pour la coopération internationale)
IGA	Income Generating Activities (Activités génératrices de revenus)

Abbréviation	Définition
OIT	Organisation internationale du travail
KCC	Kamoto Copper Company
LME	London Metal Exchange (Bourse des métaux de Londres)
MTC	Musompo Trading Centre (centre d'affaires de Musompo)
SST	Santé et sécurité au travail
EPI	Équipement de protection individuelle
RCI	Responsible Cobalt Initiative (initiative pour un cobalt responsable)
RMI	Responsible Minerals Initiative (initiative pour un minerai responsable)
SAEMAPE	Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle
CP	Comité de pilotage
TIF	The Impact Facility
TMB	Trust Merchant Bank
VSLA	Voluntary Savings and Loans Associations (associations d'épargne et de crédit bénévole)
WiM UK	Women in Mining (femmes dans les mines), Royaume-Uni

AVANT-PROPOS

*Par Angela Jorns, présidente du comité de pilotage
et Stewart Carter, directeur exécutif de l'Alliance du Cobalt Équitable*

2022 a été une année exceptionnelle pour une multitude de raisons. Après les blocages induits par le Covid des deux années précédentes, l'assouplissement de ces restrictions a finalement permis la reprise des voyages réguliers en République démocratique du Congo. L'adoption des véhicules électriques à l'échelle mondiale, la course aux énergies renouvelables et les systèmes de stockage d'énergie associés représentent une évolution imparable vers une économie plus verte. Il en est résulté une prise de conscience mondiale du fait que le passage à l'ère des minéraux verts s'accompagne de ses propres défis, étant donné que des minéraux tels que le cobalt sont produits dans des contextes où la mise en œuvre des normes internationales est difficile et requiert un réel engagement et de nombreux investissements. Alors que les médias locaux et internationaux continuent d'attirer l'attention sur ces défis, les gouvernements nationaux et les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement doivent veiller à ce que l'exploitation des minéraux profite aux producteurs, aux communautés et aux économies locales, plutôt que de leur nuire.

Accélération de la transition vers une énergie plus juste

La pression en faveur d'une économie plus verte a déjà donné lieu à une course géopolitique pour l'accès aux minéraux essentiels, afin de garantir une transition rapide, tout en atteignant les objectifs climatiques. La guerre en Ukraine a renforcé la demande de l'opinion publique en faveur d'une transition énergétique accélérée, tandis que l'inflation record qui s'en est suivie, qui a fait craindre une récession imminente, a conduit les entreprises à réduire leurs budgets dans tout le secteur. Dans le même temps, les gouvernements africains demandent de plus en plus

d'investissements dans les économies locales afin de s'approprier un pourcentage plus important de leurs richesses minérales. Ces tendances s'accompagnent également d'une augmentation constante des exigences et de la législation en matière de "due diligence" et de responsabilité des entreprises dans les chaînes d'approvisionnement de diverses juridictions, comme l'UE et les États-Unis.

Si nous souhaitons réaliser une transition réellement juste, nous ne pouvons nous contenter d'une simple approche de conformité. Nous devons nous engager et investir dans des chaînes d'approvisionnement responsables et équitables tout en respectant les droits des différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement, en particulier les producteurs de minéraux en amont. La transition énergétique ne doit pas se faire au détriment des communautés du Sud, qui produisent ces minéraux essentiels. Une transition énergétique juste implique une collaboration internationale tout au long de la chaîne d'approvisionnement, afin de garantir sa durabilité et sa reproductibilité.

La volatilité du marché n'a aucun impact sur l'importance du secteur du cobalt

Dans ce contexte, les analystes du marché prévoient une légère offre excédentaire de cobalt par rapport à la demande du marché mondial cette année, car de nombreux sites miniers industriels ont augmenté leur capacité de production l'année dernière en réponse à une demande apparemment insatiable du marché. Même avec la réduction des prix qui en résultera, et qui aura sans aucun doute un impact négatif sur l'exploitation minière artisanale, nous prévoyons toujours une croissance de la tendance des entreprises à essayer d'éliminer le cobalt de leurs produits et à

trouver des substituts. Toutefois, le cobalt restera un minéral critique essentiel, car il permet de prolonger le nombre de chargements d'une batterie. De plus, la demande mondiale étant appelée à augmenter au cours de la prochaine décennie, on peut affirmer sans risque de se tromper que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) est là pour rester et continuera à fournir une part importante du marché mondial. Elle restera un moyen de subsistance d'une importance cruciale pour des milliers de personnes en RD Congo.

Voilà pourquoi nous axons notre démarche sur le développement d'un secteur artisanal du cobalt, de sites miniers plus sûrs, où les travailleurs sont protégés par des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés, limitant le nombre de décès à zéro. Nous souhaitons que les enfants qui travaillent sur les sites miniers soient intégrés dans un processus de réhabilitation global, géré de manière durable par les institutions et les autorités locales, que le cobalt soit commercialisé de manière transparente, afin de garantir des revenus équitables, et de protéger les droits des producteurs de minéraux. L'Alliance du Cobalt Équitable s'engage à long terme dans ce secteur et s'engage là où c'est le plus nécessaire : en améliorant les moyens de subsistance des mineurs artisanaux et en favorisant des chaînes de valeur responsables qui n'excluent pas les petits producteurs. Afin de garantir la durabilité de nos interventions, nous collaborons étroitement avec les différentes parties prenantes congolaises et veillons à l'appropriation à long terme de la conception des programmes et des projets sur le terrain.

2022 - Une année qui a jeté les bases du progrès

Lancée en août 2020, l'ACE reste engagée à assurer un développement équitable et inclusif du secteur du cobalt en RD Congo. En tant qu'intervenant international dans le secteur du cobalt, nous cherchons à soutenir les gouvernement, les sociétés locales et nationales afin de garantir leur vision de la conservation des valeurs au sein des communautés locales. La RD du Congo joue un rôle unique et important dans le domaine des minéraux critiques. En effet, elle détient de nombreux minéraux essentiels à la transition énergétique, puisqu'elle contrôle plus de 70 % de la production mondiale de

cobalt, des réserves de lithium, de graphite et de cuivre, pour n'en citer que quelques-uns.

À l'aube de l'année 2023, nous sommes ravis des progrès accomplis au cours de l'année écoulée. En collaboration avec nos partenaires locaux et la coopérative minière pour le développement social (CMDS), l'ACE a introduit plusieurs projets productifs sur le site de notre mine artisanale partenaire, à Kamilombe. Citons notamment le lancement de « The Hub », le programme de remédiation du travail des enfants qui propose de lutter contre l'exploitation des enfants sur les sites miniers. L'ACE a également lancé un programme de fourniture d'EPI, en fournissant des chaussures de sécurité aux laveuses. Par ailleurs, l'ACE a facilité le lancement d'un projet de groupe d'épargne pour la communauté minière autour de Kamilombe, afin de garantir la résilience financière et la diversification économique de la communauté locale. En outre, l'ACE a mené une étude d'investissement à Kamilombe, afin d'identifier les zones de la mine où des investissements sont requis pour améliorer et préserver la santé et la sécurité des mineurs.

Enfin, l'ACE a renforcé sa gouvernance l'année dernière, en commençant par le lancement du rapport annuel 2021 sur l'impact et les finances, une démonstration de notre engagement à communiquer de manière transparente notre impact, nos défis, les leçons apprises et nos finances, afin de rendre des comptes et d'inspirer le plus haut niveau de confiance à toutes les parties prenantes. En même temps, le conseil consultatif de l'ACE a été lancé. Il est composé d'experts du secteur qui fournissent des conseils non contraignants à notre programmation. La visibilité accrue de notre travail a également conduit six nouvelles entreprises à rejoindre l'ACE, ce qui porte le nombre de nos membres à 24.

Et ce n'est qu'un début. Il existe une immense opportunité de développer le secteur de l'ASM, dont la valeur était déjà estimée à près d'un milliard de dollars en 2021, mais qui devra se développer considérablement si nous voulons atteindre des objectifs ambitieux en matière de changement climatique. En même temps, nous reconnaissons que les défis sont nombreux et importants. Pour saisir cette opportunité, nous devons travailler conjointement avec le gouvernement et d'autres partenaires locaux, et relever ces défis d'une

manière qui soit bénéfique pour les mineurs artisanaux, leurs communautés et l'économie locale dans son ensemble.

Des investissements ciblés sont nécessaires pour transformer le statut de le Cobalt ASM

Afin de concrétiser notre vision d'un secteur artisanal du cobalt plus sûr et plus équitable en RD Congo, l'ACE vise à stimuler les investissements commerciaux dans ce domaine et à exiger que l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en cobalt assume la responsabilité collective de la situation critique des producteurs de minéraux en amont. Parallèlement, nous nous efforçons de faire entrer le cobalt ASM produit de manière responsable sur le marché officiel, notamment en tirant parti des projets pilotes du cadre ASM de l'IGR lancés cette année. Nous avons terminé l'année par une visite réussie d'une délégation en

République démocratique du Congo qui a rassemblé nos membres et les différentes parties prenantes concernées du gouvernement et de la chaîne d'approvisionnement. Cela nous a permis de donner un nouvel élan à notre travail sur le terrain et de lancer un appel de ralliement plus fort de toutes les personnes concernées. Grâce à des investissements accrus et à l'augmentation du nombre de nos membres, notre ambition est d'étendre et de reproduire les interventions réussies dans d'autres coopératives. En fin de compte, nous continuerons à travailler afin de concrétiser notre vision : encourager la collaboration entre la chaîne de valeur, le gouvernement et la société, ainsi que d'autres partenaires et initiatives, afin d'engendrer une réelle transformation du secteur du cobalt ASM en RD Congo.



Pris lors du lancement du projet d'offre d'EPI, l'ACE se consacre à simplifier et accompagner la normalisation de pratiques minières sûres dans le secteur du cobalt artisanal.

APERÇU DE L'ANNÉE 2022



7 ÉCOLES

équipés d'un système électrique solaire, cela bénéficie à



5788 ÉLÈVES



2 GESTIONNAIRES DE DOSSIER

formés au début d'un système de remédiation du travail des enfants (CLR) spécifique du secteur minier

LES PREMIERS CAS DE TRAVAIL DES ENFANTS

sont actuellement en cours de remédiation.



14 GROUPES D'ÉPARGNE

composés de



350 MINEURS

ont économisé un total de



63 918 \$

Cela a permis de fournir des prêts entre pairs pour couvrir les frais de scolarité de **241** enfants.



297 LAVANDIÈRES

bénéficient d'un accès aux EPI appropriés par le biais d'un service de location,

97 d'entre-elles ont même pu s'acheter leurs bottes.



+50 DÉLÉGUÉS

organisé par l'ACE à Kolwezi



50 CAPITAINES DE SÉCURITÉ EN PLUS

font été formés, ce qui porte le total à **100**

Les formations hebdomadaires de type « boîte à outils » menées par les capitaines, touchent



20-50 MINEURS PAR SEMAINE



BESOINS D'INVESTISSEMENT ET ÉVALUATION ESG

un plan d'investissement a été développé pour Kamilombe.



+30

INTERVIEWS, ÉVÉNEMENTS ET PRÉSENTATIONS



RAPPORT D'IMPACT ANNUEL ET DE FINANCEMENT

publié



CONSEIL

Lancement du Conseil consultatif



+6

nouveaux membres

24

membres au total



1 316 354 \$

dépensés en 2022



1 850 000 \$

levés pour 2023

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR DU COBALT ASM

Pour mettre en contexte le travail de l'ACE, il est important de souligner un certain nombre de développements politiques et économiques qui ont le potentiel d'avoir un impact sur le secteur du cobalt ASM :

Les ambitions du gouvernement pour la fabrication locale de batteries

Le gouvernement de la RD Congo a souligné à plusieurs reprises son ambition de faire du pays un centre mondial de fabrication de batteries. En outre, la Banque mondiale et BloombergNEF ont publié une étude de faisabilité qui conclut que la RD Congo pourrait être un pays manufacturier compétitif en termes de coûts. Depuis, le gouvernement congolais a signé un accord de coopération avec la Zambie voisine afin de stimuler la fabrication de batteries dans la région, ce qui a coïncidé avec le lancement du Centre d'excellence pour la recherche avancée sur les batteries à l'université de Lubumbashi.

Plus tard dans l'année, le gouvernement a signé des accords de coopération avec le Japon et les États-Unis, ce qui devrait simplifier le développement d'une chaîne de valeur dans le secteur des batteries électriques et des énergies propres.

Une fois le secteur formalisé, le cobalt produit de manière responsable et extrait de manière artisanale pourrait constituer la matière première idéale pour la production de cathodes et de batteries. Outre le cobalt, la RD Congo a récemment commencé à exploiter le lithium et possède d'importants gisements de graphite,

qui sont tous deux des composants importants des dernières technologies de batteries.

Projets visant à formaliser le commerce des minéraux de l'ASM

En novembre 2022, le gouverneur de la province a signé un décret sur le rôle du centre commercial de Musompo (MTC), dont la construction devrait se terminer au cours du premier semestre 2023. Le MTC est conçu pour contrôler le commerce des minéraux produits de manière artisanale, en offrant un centre d'échanges réglementé qui met en relation les vendeurs et les négociants.

Une fois opérationnel, le MTC, exploité par Sud South, une entreprise congolaise, au nom du gouvernement provincial de Lualaba, assurera la détermination professionnelle des teneurs en minéraux et des taxes pour tous les minéraux contenus dans le minerai, en stipulant un prix d'achat minimum conformément aux directives du CEEC, afin de garantir une compensation équitable des coopératives. Ces objectifs ont été approuvés par le président, lors de sa visite dans la province de Lualaba en 2021.

La création du MTC est une étape stratégique importante dans le programme gouvernemental visant à garantir que l'exploitation minière artisanale et à petite échelle respecte les normes internationales et soit acceptée dans la chaîne d'approvisionnement officielle en cobalt.

Une collaboration internationale pour convenir de normes industrielles pour le cobalt ASM

Le gouvernement congolais a conclu un partenariat avec la Responsible Minerals Initiative (RMI) afin de réviser et de piloter les critères de cobalt ASM qui ont émergé de la collaboration multipartite entre le RMI, la Responsible Cobalt Initiative (RCI) et l'ACE au cours des années précédentes, informés par une consultation mondiale parrainée par la Global Battery Alliance.

Les critères, entièrement alignés sur les exigences juridiquement contraignantes stipulées par le système de certification

minérale Certified Trading Chains (CTC) suivent une approche progressive et ont été conçus pour permettre et informer les investissements au sein du processus de professionnalisation des opérations de cobalt ASM. En cette fin d'année 2022, le RMI et le ministère des Mines sont en train d'identifier des sites pilotes afin de tester l'application des critères de cobalt ASM.

La mise en place d'un cadre internationalement reconnu permettrait aux entreprises de toute la chaîne d'approvisionnement en cobalt de commencer à s'approvisionner en cobalt ASM auprès des sites participants, sans risquer d'enfreindre les réglementations internationales de "due diligence".



Mineur artisanal tenant un morceau de minerai de cobalt. Avec une contribution estimée à 20 % de la production nationale de cobalt, le secteur minier artisanal peut aider la RD Congo à devenir l'un des principaux acteurs du secteur de la fabrication de batteries, conformément aux ambitions du gouvernement.

VISITE DE DÉLÉGATION À KOLWEZI

En octobre, une délégation de sympathisants, de membres et de partenaires de projets de l'ACE s'est rendue à Kolwezi, dans la province de Lualaba en RD Congo, pour se faire une idée du monde du cobalt ASM et assister au travail de l'ACE sur le terrain afin de soutenir les mineurs et leurs communautés. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette visite de quatre jours, ce qui témoigne de la dynamique croissante du secteur.

1ER JOUR :

Le voyage a été lancé par des réunions officielles avec les autorités locales comme le ministre de l'éducation et des affaires sociales, le ministre de l'intérieur et le chef de cabinet du gouverneur. En accord avec la vision de l'ACE, ces réunions ont réitéré l'importance d'impliquer toutes les parties prenantes afin d'apporter

un changement à ceux qui se trouvent au début de la chaîne de valeur du cobalt. Les délégués ont ensuite visité un projet de réhabilitation d'école financé par le London Metals Exchange (LME), un projet partenaire soutenu par l'Impact Facility (comme le souligne une étude de cas à la page 25).



L'équipe de délégués après avoir rencontré les autorités locales. Des contacts réguliers avec les autorités provinciales sont essentiels afin de garantir l'alignement sur les objectifs du gouvernement pour ce secteur.

2E JOUR :

Avec l'aide des autorités locales, la délégation a visité le centre de commerce Musompo. Une fois lancé, ce centre de commerce sera censé proposer une base pour des pratiques d'achat transparentes et équitables des minéraux critiques, protégeant ainsi les coopératives des systèmes de compensation injustes dans les dépôts. En outre, le centre de commerce soutiendrait le développement communautaire

grâce à des pratiques et des prix plus équitables en matière de commerce des minéraux. La seconde moitié de la journée a été consacrée à un atelier sur la remédiation du travail des enfants, organisé par le Center for Child Rights and Business et l'Organisation internationale du travail (OIT), portant spécifiquement sur les stratégies de remédiation à long terme pour les enfants travaillant sur les sites miniers.



Vue aérienne du centre d'affaire de Musompo.

3E JOUR :

La délégation a visité le site de la mine de Kamilombe où elle a été accueillie par des centaines de mineurs avec lesquels elle a assisté à une adaptation théâtrale des mesures de santé et de sécurité. Sur le site même de la mine, les délégués ont pu constater le travail effectué par l'ACE afin d'aborder de manière constructive les questions de sécurité par le biais de panneaux de signalisation, de démonstrations sur la santé et la sécurité et d'un programme de fourniture d'EPI pour les lavandières.

CMDS avant de rencontrer les groupes d'épargne facilités par l'ACE. Les 14 groupes d'épargne, composés de 350 personnes, ont été créés en 2022 et jouent un rôle central pour favoriser l'accès à des alternatives économiques au sein des communautés minières artisanales. Les délégués ont appris comment fonctionnent les groupes d'épargne et comment ils pourront, à terme, mettre fin à la contribution financière des enfants aux revenus des ménages, et les renvoyer à l'école.

En dehors du site minier, le groupe a visité un hôpital communautaire en cours de construction par la



L'équipe de délégués sur le site de la mine de Kamilombe.

4E JOUR :

Le dernier jour, la délégation a visité un site minier industriel exploité dans la région et a pu constater une réelle amélioration des pratiques de management et un niveau de mécanisation supérieur aux sites de mines artisanales.

L'enthousiasme et les niveaux de participation ont souligné l'importance des visites sur le terrain afin de rapprocher les gens des mines artisanales et élargir la compréhension et la communication tout au long de la chaîne de valeur du cobalt.



Lors de la visite d'une usine de traitement local, les délégués ont pu observer la transformation industrielle du minerai de cobalt en hydroxyde de cobalt.



« La nouvelle ère dans laquelle nous vivons appelle un changement. Aujourd'hui, ce sont des problèmes mondiaux et complexes comme le changement climatique, les troubles et inégalités sociales qui préoccupent les gens. Les start-ups qui ne prennent pas en compte ces changements et n'intègrent pas la durabilité dans leur stratégie resteront à la traîne et manqueront des opportunités sur le marché. Pour connaître une croissance exponentielle et prospérer, les start-ups de la chaîne d'approvisionnement en cobalt devraient envisager de rejoindre l'ACE et participer à l'évolution des mines artisanales. »

Andy Weinzierl
Fondateur et PDG, Sushi Bikes

AVOIR UN IMPACT CONCRET DANS LES COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES DE COBALT

Alors que nous cherchons à étendre notre empreinte pour inclure plus de mines à l'avenir, nous avons concentré nos efforts sur le soutien aux mineurs de Kamilombe, en travaillant en étroite collaboration avec la CMDS, afin de faciliter plusieurs interventions en partenariat avec les différentes parties prenantes locales et internationales.

Les différentes activités entreprises par l'ACE suivent une stratégie pluriannuelle globale à long terme répartie en cinq domaines de travail distincts :



Soutien à l'expansion et à la légalisation des sites miniers



Proposer des conditions de travail plus sûres et plus dignes



Remédiation du travail des enfants



Augmenter le revenu des travailleurs



Atteindre l'acceptation du marché et un cobalt ASM équitable



L'exploitation minière artisanale rapporte plus que des activités telles que l'agriculture dans la région. Les rendements plus élevés incitent les membres de la communauté à s'exposer à un danger physique accru pour améliorer leurs moyens de subsistance. L'apprentissage des premiers secours permet d'exécuter les gestes qui sauvent des vies.



1. SOUTIEN À L'EXPANSION ET À LA LÉGALISATION DES SITES MINIERS

La CMDS est un partenaire de l'ACE depuis 2020, date à laquelle l'ACE a été établie en RD Congo. Avec le soutien de la coopérative, l'ACE a depuis facilité le pilotage de plusieurs initiatives à Kamilombe, avec l'ambition de les étendre à d'autres sites dans le futur.

Compte tenu des défis juridiques associés aux zones délimitées pour l'activité minière artisanale par le gouvernement national, l'AEC est désireuse de soutenir la CMDS dans l'obtention d'une conformité légale totale en accord avec les réglementations minières locales, dans le cadre du mandat plus large de l'AEC afin de stimuler le financement des investissements dans la communauté, pour laquelle la conformité légale totale est une condition préalable pour les opérateurs en aval.

À cette fin, la CMDS et l'AEC ont formalisé leur relation en signant un protocole d'accord en 2022, en présence du Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Échelle (SAEMAPE). Le protocole d'accord stipule l'accord conjoint pour travailler à l'amélioration des conditions de travail des mineurs artisanaux à Kamilombe pendant trois à quatre ans.

Parmi les différents domaines de collaboration, nous pouvons citer :

1. L'engagement dans le processus de légalisation des opérations minières artisanales à Kamilombe.
2. L'amélioration des conditions de santé et de sécurité des travailleurs, comme les différents aspects de gestion des risques environnementaux.
3. L'augmentation de la productivité de la mine (et donc le revenu des travailleurs) via la planification et l'investissement sur le site de la mine.
4. L'augmentation des revenus des artisans, la transparence du marché et la représentation des travailleurs artisanaux en général.
5. La coopération à des initiatives au profit de la communauté environnante de Kapata.

Pour l'ACE, ce protocole d'accord marque une étape essentielle dans l'établissement de relations significatives avec les différents entreprises locales et communautés minières. Il existe un échange transparent d'informations et un soutien mutuel pour améliorer le secteur de la mine artisanale. En 2023, nous chercherons à étendre nos opérations à d'autres sites miniers et à reproduire des interventions éprouvées dans d'autres communautés minières.

« Nous reconnaissons que le cobalt légitime extrait par des exploitations ASM responsables peut jouer un rôle important et durable dans l'économie de la RDC, et accompagner une transition énergétique verte et plus juste. C'est pourquoi le Cobalt Institute soutient les efforts de l'Alliance pour un cobalt équitable, afin de renforcer et de professionnaliser le secteur du cobalt artisanal, d'œuvrer en faveur de communautés qui ne font pas travailler les enfants, et ainsi contribuer au développement socio-économique local. »

Susannah McLaren
Responsable de l'approvisionnement responsable et du développement durable à l'Institut du Cobalt



2. PROPOSER DES CONDITIONS DE TRAVAIL PLUS DIGNES ET PLUS SÛRES

En partenariat étroit avec la CMDS, l'ACE a pu faciliter plusieurs interventions, comme :

1. L'organisation de la première campagne trimestrielle de sensibilisation à la santé et à la sécurité au travail (SST) en avril, à laquelle environ 600 personnes ont participé. La troupe de théâtre locale SKM a diverté les personnes présentes avec des sketches sur divers sujets liés à la Santé et à la sécurité au travail, soulignant l'importance de l'utilisation des EPI dans la mine.
2. Solliciter un spécialiste de l'ASM et un professeur d'ingénierie minière de l'université de Johannesburg qui, à partir d'une étude sur le terrain en juin, a élaboré un plan d'investissement minier avec notre équipe de Kamilombe. Ce plan est censé servir de base à la collecte de fonds pour des projets spécifiques afin de permettre aux partenaires, aux membres et aux autres parties prenantes d'investir dans des projets spécifiques visant à améliorer la santé et la sécurité opérationnelles de la mine.
3. Faciliter la formation et la certification de 50 capitaines de sécurité à Kamilombe, portant le nombre total de capitaines formés à 100 depuis 2021. Entièrement formés, les capitaines de sécurité enseignent à leurs collègues mineurs les principes de premiers secours afin d'exécuter les gestes qui sauvent en cas d'urgence sur les sites miniers artisanaux. Formés sur la santé et la sécurité au travail et sur les thèmes liés à la gestion de

l'environnement, les capitaines dirigent des formations bihebdomadaires sur la santé et la sécurité, et diffusent leurs connaissances à leurs collègues mineurs de Kamilombe.

4. Permettre la création d'un comité de formation sur la santé et la sécurité au travail lancé en août 2021 avec le personnel de Kamoto Copper Company (KCC) comme président du comité, le personnel de SAEMAPE comme vice-président, et le secrétariat de l'ACE. En plus d'examiner les recommandations du plan d'investissement minier, le comité a analysé les incidents de sécurité sur le site de la CMDS, évalué leurs causes et élaboré des plans de gestion pour atténuer leur récurrence à Kamilombe et dans les futures mines embarquées.
5. Faciliter l'enregistrement des mineurs auprès de la CMDS et soutenir la coopérative afin d'identifier et d'enregistrer 1150 mineurs et laveurs. L'objectif est d'enregistrer progressivement tous les mineurs. À terme, la coopérative envisage de rendre obligatoire la présentation d'une carte d'identité avec photo pour entrer sur le site de la mine.
6. Développer une stratégie pour améliorer la précision des mesures de pureté et de poids réalisées par les commerçants de Kamilombe. Les différentes suggestions présentées seront testées dans les mois à venir et, en cas de succès, elles seront étendues à l'ensemble du site minier.

7. L'offre d'EPI aux lavandières de Kamilombe. Lancées en avril et en partenariat avec l'Association des femmes mineurs et la CMDS de Kamilombe, des bottes de lavage sont désormais fournies aux lavandières par le biais d'un système de location quotidienne,

afin d'assurer leur sécurité durant la phase de lavage du minerai. Voir l'étude de cas suivante.



« En tant que grande entreprise minière industrielle, la CMOC s'est engagée à maintenir des procédures de contrôle et de conservation des produits très strictes. Bien que les mines artisanales ne fassent pas partie de notre propre chaîne d'approvisionnement en cobalt, nous reconnaissons que ces dernières et les communautés qui en dépendent ne doivent pas être négligées. L'ASM est une question très complexe qui touche un large éventail de parties prenantes. Le désengagement ne fera que créer le risque que la chaîne d'approvisionnement en cobalt ASM devienne encore plus opaque, ce qui ne ferait qu'empirer la situation des mineurs et de leurs familles. Nous avons besoin d'un engagement plus constructif, d'une collaboration plus large et d'actions collectives tout au long de la chaîne d'approvisionnement pour atténuer les risques liés à l'ASM et assurer la durabilité de l'ensemble de l'industrie du cobalt. C'est d'ailleurs l'une des priorités de la CMOC. En effet, nous travaillons avec les autorités gouvernementales, les communautés locales, les ONG et nos pairs industriels sur cette question et nous sommes fiers des progrès réalisés par l'ACE ces dernières années. »

Julie Wei Liang
Directrice ESG, CMOC



ÉTUDES DE CAS FOURNIR DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

CONTEXTE

Dans le secteur artisanal du cobalt, les femmes sont principalement chargées de laver le minerai, une activité réalisée pour augmenter sa pureté et son prix de vente. Cette activité est connue localement sous le nom de lavage. Les lavandières doivent identifier et nettoyer visuellement les roches qui contiennent le plus de minerai afin d'augmenter la teneur en cobalt de chaque sac. Le lavage du minerai est l'une des tâches les moins bien rémunérées, puisque le salaire moyen des lavandières est de **2,50 \$ par sac de 25 kg. On estime qu'une femme lave entre 3 et 5 sacs par jour.**

LE PROBLÈME

Le lavage du minerai dans l'eau sans équipement de protection individuelle EPI expose les travailleuses à divers risques sanitaires, comme des éruptions cutanées ou des infections dues à l'exposition aux métaux lourds présents dans l'eau sale. Les risques sanitaires diminuent notamment lorsque les laveuses ont la possibilité de laver dans des rivières où l'eau coule librement ou lorsque l'eau est remplacée régulièrement. Malheureusement, les laveuses se tiennent généralement debout, directement dans les bassins de lavage, elles ne portent pas de gants ni de bottes. Elles rincent les saletés présentes dans le minerai en soulevant à plusieurs reprises, pieds nus, un filet métallique ou un sac en plastique légèrement rempli de minerais. Les femmes impliquées dans ce travail se plaignent

depuis longtemps des risques qui y sont liés. La solution évidente est d'utiliser des EPI, mais il s'est avéré difficile de trouver ces équipements localement, et même lorsqu'ils sont disponibles, le coût total initial s'est avéré bien trop élevé pour les travailleuses.

INTERVENTION

Lancé en avril 2022 par l'ACE et la CMDS et exécuté par la coopérative et l'association des lavandières de Kamilombe, l'ACE a financé et facilité l'achat de plus de 600 bottes de sécurité après avoir consulté les femmes sur l'option à privilégier.

L'ACE a soutenu le développement d'une procédure détaillée décrivant l'organisation de la location quotidienne de bottes de sécurité. Elle a aussi formé l'équipe de gestion et a aidé à la préparation du site où les lavandières pourront les louer.

Un comité de pilotage EPI (composé d'un membre de la CMDS, d'un membre de l'ACE et d'un membre du comité des lavandières) a été créé pour examiner toutes les procédures et tous les processus impliqués dans le déploiement de l'équipement, comme la procédure de location et de remplacement, la vérification de l'inventaire et la gestion financière du projet. Au départ, il s'agissait de réunions bihebdomadaires, avec l'ambition de passer ensuite à des sessions mensuelles.

En commençant par une location à un tarif journalier de 1500 francs congolais (0,75 \$), dont

500 francs (0,25 \$) sont subventionnés par la coopérative minière, les lavandières peuvent désormais louer des bottes de sécurité sur place. Le projet a évolué vers un système de location-achat vers la fin de l'année, après qu'une évaluation ait été réalisée en juillet pour mesurer l'impact du projet. Cette décision a été prise à la suite de préoccupations relatives à l'hygiène, en raison du partage quotidien des bottes. Le nouveau système a été conçu pour opérer de la manière suivante :

- Des bottes louées quotidiennement sont fournies aux lavandières.
- Toutes les bottes sont numérotées
- Dès réception du paiement quotidien, les femmes reçoivent les mêmes bottes chaque jour, car le numéro de la botte est enregistré sur leur carte d'identité. Cela a conduit à une augmentation de la demande.
- Une moyenne de 200 bottes sont louées chaque jour.

Ce projet a été financé à l'aide de fonds renouvelables. Les frais de location journaliers sont économisés pour remplacer les bottes perdues, augmenter le stock de bottes disponibles, permettre l'entretien du magasin

de location ou investir dans d'autres EPI, comme les gants par exemple. La coopérative prévoit de rendre l'utilisation des bottes obligatoire à l'avenir, à mesure que le nombre d'utilisateurs augmente progressivement.

« Ce projet est une bonne chose, car parfois nous trouvons des morceaux de bouteilles dans l'eau, cela nous blesse très souvent et provoque de nombreuses infections. Nous sommes comblés par ce projet, grâce à ces bottes, nous serons protégées des infections. Que Dieu bénisse les personnes à l'origine de cette initiative. »

Nous souhaitons étendre cette offre à d'autres sites miniers, voilà pourquoi l'ACE insiste sur des interventions évolutives et reproductibles : des modèles économiques qui garantissent l'appropriation locale de ces processus.



Les lavandières travaillent de longues heures dans des eaux polluées. Les bottes constituent une barrière de protection contre les infections, et permettent aux femmes de travailler dans des conditions plus sûres.



3. REMÉDIATION DU TRAVAIL DES ENFANTS

LE HUB CLR POUR LE SECTEUR MINIER DE LA RDC

Le Child Labour Remediation Hub (le Hub CLR) a été lancé par Save the Children, L'Alliance du Cobalt Équitable (ACE) et le Centre for Child Rights and Business (le Centre) pour aider les enfants qui travaillent dans les mines de cobalt de la région de Kolwezi, en République démocratique du Congo. Le Hub CLR vise à fournir des mesures de remédiation à long terme qui comprennent l'intégration de l'enseignement, des indemnités de subsistance et un soutien sanitaire et psychosocial pour les enfants qui travaillent dans les mines artisanales (ASM) de la région.

Le Hub CLR veillera à ce que les enfants qui travaillent dans les mines artisanales soient orientés vers des gestionnaires de dossier et reçoivent ensuite un soutien financier et d'autres aides en matière de sécurité, de bien-être et de réintégration dans l'enseignement. En 2022, un ensemble de processus, de lignes directrices et d'outils normalisés axés sur les droits de l'enfant ont été élaborés pour gérer la remédiation à long terme des enfants travaillant dans le secteur des mines artisanales.

En outre, des partenaires de remédiation ont été identifiés et formés aux outils développés. À ce jour, deux partenaires de remédiation, Maison Kwetu et Maison Mapendo, ont été engagés. Ils ont été formés à la protection de l'enfance, à la gestion financière, à la gestion des dossiers et à la manière de fournir des rapports transparents sur toutes les activités de remédiation et de suivi de la situation des enfants dans le programme. Au total, 10 personnes de ces deux organisations ont été formées à la gestion des cas de

remédiation du travail des enfants jusqu'à présent.

Le programme de remédiation du travail des enfants a été mis en œuvre dans des mines essentielles du projet de l'ACE et dans des mines environnantes qui servent d'alternatives où les enfants ont tendance à se rendre, Kamilombe n'étant plus accessible en raison d'un meilleur contrôle d'accès. En 2022, trois enfants ont été identifiés pour rejoindre le programme pilote au cours duquel la méthodologie a été testée et affinée. Les trois enfants intégrés au programme ont commencé à bénéficier d'un accès à l'école, d'un logement et d'un soutien psychosocial continu, ils ont notamment été réinsérés dans leur famille. Le succès du projet pilote de 2022 ouvrira la voie vers l'expansion du programme, qui concernera au moins 20 enfants et un autre partenaire de remédiation.



ÉTUDE DE CAS

Jean* (nom modifié pour protéger son identité) est né le 21 septembre 2008. Après le décès de sa mère pour cause de maladie, son père a quitté la famille. La famille de sa mère l'a rendu responsable des malheurs de sa famille, il a donc été contraint de quitter sa maison. Il a rapidement abandonné l'école et a commencé à travailler dans les mines de Lubumbashi et de Kolwezi. Il a travaillé à l'intérieur des puits de mine, comme gardien d'un groupe d'enfants, afin de s'assurer que personne ne s'approchait de leurs sites d'exploitation artisanale pendant les heures de travail. Jean se souvient de ces moments avec horreur, car ses puits de mine menaçaient de s'effondrer à chaque instant, et ils étaient constamment menacés par la police ou les militaires, qui pouvaient débarquer à chaque instant, pour les chasser armes à la main. Deux de ses amis ont été tués dans les mines. Son expérience était si horrible qu'il a pensé que la drogue pouvait être la seule façon de survivre.

En 2020, la Maison Kwetu l'a trouvé dans une rue de Kolwezi en très mauvais état, et l'a recueilli. En raison d'un manque de ressources financières, la Maison Kwetu n'a pas été en mesure de lui proposer un traitement médical approprié ou de le réintégrer à l'école. En 2022, il a été sélectionné pour le programme de remédiation du travail des enfants. Avec le soutien financier du programme, le personnel de la Maison Kwetu a créé un plan de remédiation sur mesure pour lui, prévoyant un traitement médical intensif, son inscription dans une école publique locale, et un plan par étapes pour l'aider à réintégrer le foyer familial. Jean a été réintégré à l'école et son traitement médical l'a considérablement

aidé à se sevrer. Mais, l'aide qui a été apportée à Jean ne s'arrête pas là. Il a besoin d'un soutien continu afin de pouvoir intégrer l'école et en finir avec ses problèmes de toxicomanie. Il a subi un important traumatisme lorsque l'homme que nous pensions être son père a nié avoir un quelconque lien de parenté avec lui. La recherche de la famille de Jean se poursuit et doit malheureusement être reprise à zéro. Malgré les obstacles et les difficultés, le personnel de la Maison Kwetu a bon espoir et reste déterminé à soutenir ce garçon, et à le remettre sur la bonne voie. Ces derniers (et Jean lui-même) sont immensément reconnaissants du soutien qu'ils ont reçu dans le cadre du programme de remédiation qui a très largement aidé Jean.

« Le fait d'être témoin de la souffrance permanente et profonde des enfants au sein des communautés minières de cobalt a été une réalité déchirante à accepter. Il est essentiel de ne pas détourner le regard, et de trouver des moyens concrets de travailler avec tous les partenaires, qu'il s'agisse des entreprises, du gouvernement ou de la société civile, afin d'améliorer la vie des enfants dans les communautés productrices de cobalt. Actuellement, on ne fait pas assez pour soutenir les enfants des communautés minières. Le Centre de Remédiation du Travail des Enfants que nous mettons en place avec le soutien de l'ACE marque un petit pas, humble mais, nous l'espérons, crucial, vers la création d'un système de soutien plus fiable et plus efficace pour les enfants de la région de Kolwezi. »

Ines Kaempfer

PDG du Child Rights and Business (Centre pour le travail et les droits de l'enfant)



ÉTUDES DE CAS FONDS D'AMÉLIORATION DE L'ÉCOLE DE LA LME

En juin 2021, le London Metal Exchange (LME) a fait don d'environ 790 000 dollars à The Impact Facility (TIF) dans le cadre de ses efforts pour soutenir les projets caritatifs qui protègent les droits des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en minéraux. Ces fonds ont été affectés à l'amélioration de l'infrastructure scolaire à Kolwezi et dans ses environs, afin de créer un environnement propice à une scolarité de qualité, un facteur connu pour empêcher les enfants de quitter les sites miniers. Ces fonds sont en parfaite adéquation avec les efforts plus larges de l'ACE en matière de remédiation du travail des enfants dans la région.

À l'approche de la fin du projet, les fonds mis à disposition par la LME ont permis la rénovation complète de trois bâtiments scolaires, abritant cinq écoles et 1400 élèves qui ont ainsi bénéficié de salles de classe et d'installations sanitaires nettement améliorées. Les écoles ont été sélectionnées en partenariat avec les autorités locales et sont situées dans des communautés où 80 à 90 % des habitants sont directement liés au secteur minier artisanal, en tant que travailleurs ou dont le revenu familial dépend de ce secteur.

LES DIFFÉRENTES PHASES DU PROJET

L'équipe de The Impact Facility a rencontré les autorités locales concernées pour s'aligner sur l'ambition et la mise en œuvre du projet dans le cadre de sa **première phase** d'implémentation. Parmi les fonctionnaires consultés, le gouverneur intérimaire de la province de Lualaba à l'époque, les ministres provinciaux de l'éducation et des mines, le maire de Kolwezi et le chef de quartier de Kapata étaient présents pour présenter le projet LME.

La **deuxième phase** du projet consistait à sélectionner les écoles de Kapata qui bénéficieraient d'un soutien. Les critères d'éligibilité prenaient en compte une myriade de facteurs, dont les plus importants étaient le statut juridique et administratif de l'école, la structure organisationnelle et le fonctionnement de l'école, les aspects socio-économiques, le risque d'abandon des élèves, ainsi que l'infrastructure physique et la sécurité de l'école.

Phase n°1 : Août - Oct 2021	Organisation du projet : Critères d'éligibilité et alignement des autorités de la RDC
Phase n°2 : Nov 2021 - Mai 2022	Sélection de l'école et du fournisseur
Phase n°3 : Juin - Jan 2023	Mise en œuvre/supervision de la construction
Phase n°4 : Nov 2022 - Déc 2023	Suivi et rapports continus

L'école primaire et secondaire de Kabulungu, l'école primaire de Dima et le centre de formation professionnelle de Kapata (CPF) ont été sélectionnés pour y lancer la première

AVANT



phase de construction. Deux autres écoles de la localité ont également été sélectionnées pour un deuxième tour d'investissement potentiel.

APRÈS



Avec neuf salles de classe et plus de 970 élèves, l'école primaire et secondaire de Kabulungu était surpeuplée, dans certains cas, elle comptait 128 élèves par classe. Les élèves de l'école avaient besoin d'aide pour désengorger leurs classes dans un pays où les normes autorisent un maximum de 50 élèves par classe. À Dima, les dix salles de classe réparties dans deux bâtiments, construits il y a plus de 45 ans, se sont détériorées avec le temps, entraînant une baisse de la qualité de l'enseignement pour les 380 élèves qui reçoivent une éducation au centre.

En plus de la réhabilitation de l'infrastructure, l'école professionnelle (CPF) va recevoir un approvisionnement supplémentaire en matériel et en équipement de formation afin d'aider le centre qui souhaite augmenter les revenus des femmes de sa communauté. Les 53 femmes actuellement inscrites sont formées pour acquérir des compétences comme la coiffure, l'accueil, le tricot ou la couture. Autant de compétences permettant aux femmes de trouver un moyen de subsistance différent des activités minières, et d'aider l'AEC à donner d'autres moyens de subsistance à cette communauté minière locale. Dans le passé, certaines femmes s'inscrivaient mais quittaient ensuite l'école, en raison de l'état de l'établissement et du manque d'équipements.

Amélioration de certaines infrastructures scolaires

Une fois les écoles sélectionnées, The Impact Facility a lancé un appel d'offres et s'est assuré les services de trois fournisseurs afin de mettre en œuvre la **troisième phase** du projet, à savoir la construction de nouveaux bâtiments et la rénovation des structures actuelles.

A Kabulungu, la rénovation du bâtiment actuel, du bureau du personnel et des anciennes toilettes est terminée. Actuellement, la construction d'un nouveau bâtiment, qui pourra

accueillir des salles de classe supplémentaires et un bureau, de deux latrines à fosse et d'une clôture est en phase d'achèvement. Un puits d'eau sera construit pour les étudiants au cours du premier trimestre 2023. À Dima, la rénovation des deux bâtiments accueillant les dix salles de classe est presque terminée, et la priorité des semaines à venir sera la finalisation de la construction des latrines à fosses, de la clôture et du puits. Dans l'école professionnelle, la construction du bâtiment est presque terminée, en attendant la plomberie et l'installation d'une gouttière pour récolter l'eau. Une latrine à fosse a également été entièrement construite.

Le projet devrait être finalisé à la mi-janvier 2023. Une fois la construction achevée, environ 1400 étudiants devraient bénéficier du projet. En outre, l'intervention devrait permettre d'augmenter le taux d'inscription à l'école de 50 %, la construction de latrines à fosse devant permettre d'augmenter particulièrement l'inscription des filles à l'école grâce à l'amélioration des conditions sanitaires. Les puits d'eau, qui doivent encore être creusés, devraient permettre d'assurer un approvisionnement stable en eau potable pour les enfants.

Dans le cadre d'une visite de délégation organisée par l'ACE en novembre 2022, les membres de l'équipe de LME ont pu constater l'avancement du chantier. Ce fut l'occasion de se rapprocher des écoles en personne et de voir le potentiel de changement que le projet a sur la communauté. À la fin du projet, la The Impact Facility suivra l'impact du projet sur une période de deux ans suivant le projet. Les enseignants locaux ont exprimé leur gratitude pour l'amélioration des infrastructures qui a permis aux élèves d'étudier dans un environnement beaucoup plus digne. Il est important de rappeler qu'outre l'amélioration des infrastructures, il est absolument nécessaire de renforcer la protection de l'enfance, afin d'éviter qu'ils partent travailler sur les sites miniers et de les

aider à augmenter les revenus de leur famille en leur donnant plus d'opportunités économiques. Les réactions du personnel des écoles ont été très positives. Le directeur du CPF a fait remarquer : « Nous sommes très impressionnés par vos interventions. Personne ne pouvait croire que nos bâtiments, qui étaient dans un état de délabrement avancé, pourraient être rénovés comme ils le sont aujourd'hui. Nous sommes heureux d'avoir trouvé quelqu'un qui réponde à nos besoins. Nous remercions sincèrement l'ACE pour cette action charitable qui permettra désormais aux jeunes filles et aux femmes adultes d'étudier dans de très bonnes conditions, en toute sécurité.

Votre action est une réponse à la misère que connaissent les femmes et les filles de Kapata depuis de nombreuses années, aujourd'hui notre centre connaît une augmentation du nombre d'élèves. Nous demandons également à l'ACE de penser à nous en construisant une

clôture, afin que le bâtiment et les biens qui y seront logés soient en sécurité. »

L'enseignant Tshibamba de l'école Kabulungu :

« Nous, les enseignants, nos élèves, les parents et toute la communauté de Kapata, remercions sincèrement l'ACE. Personne n'aurait pu s'attendre à ce qu'un jour notre école bénéficie d'une structure digne de son nom, construite avec le soutien de l'ACE. Il s'agit d'une véritable réponse aux besoins de notre communauté qui voyait ses enfants étudier dans des conditions médiocres, certaines classes comptant plus de 120 enfants, alors que les normes imposent 50 enfants par classe. »



Les enfants des communautés minières, tout comme leurs pairs du monde entier, méritent d'avoir accès à un enseignement digne, plein de ressources.



« J'ai été très impressionné par le travail de l'ACE, ils ont su résoudre une partie des problèmes auxquels sont confrontés les habitants des communautés minières de la RDC. J'ai eu la chance de visiter certaines écoles financées par la LME, lors d'un récent voyage organisé par l'ACE, et j'ai pu constater de visu comment les améliorations apportées encouragent des taux de fréquentation plus élevés et réduisent le travail des enfants au sein de la communauté. L'ACE joue un rôle essentiel en mettant en relation différentes organisations, issues de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, et en supervisant leurs activités, afin d'identifier les problèmes et de créer des solutions ciblées. Même s'il est formidable de constater ces différentes améliorations, il reste encore beaucoup à faire dans le cadre de cette lutte contre le travail des enfants. Les conditions de santé et de sécurité des travailleurs des mines artisanales à petite échelle sont encore loin d'être optimales. »

Nicole Hanson

Responsable de l'approvisionnement responsable, LME



4. AUGMENTER LES REVENUS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

L'ACE a identifié trois voies stratégiques pour la réalisation de cet axe de travail : Celles-ci incluent notamment de la conservation de la juste valeur, de l'amélioration des connaissances financières et de la diversification des revenus. Les progrès suivants ont été réalisés sur deux des voies possibles :

- **La rétention de la juste valeur :** Le secrétariat de l'ACE a élaboré un document sur les principes de formation équitable, afin de guider le développement et l'adoption de pratiques commerciales équitables sur les sites miniers artisanaux. Nous considérons
- **Amélioration de l'éducation financière :** L'AEC a facilité le lancement de 14 groupes d'épargne ciblant les femmes de la communauté minière, comme le précise l'étude de cas de la page 31.

qu'un prix équitable est un prix qui résulte d'une détermination précise de la pureté et du poids et qui a un lien logique avec les prix internationaux du cobalt (et du cuivre). Les mesures indiquées sur le document seront pilotées et affinées en 2023, avec un accent initial sur le site de la mine de Kamilombe.



Les membres de l'un des 14 groupes d'épargne durant l'une des réunions régulières du groupe, afin de réaliser un suivi de l'argent économisé.



ÉTUDES DE CAS RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE FINANCIÈRE

LES VSLA, : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Des associations d'épargne et de crédit bénévole

MOTIF DE CRÉATION

Malgré l'augmentation des revenus des mineurs artisanaux par rapport à leurs homologues dans différents secteurs, comme l'agriculture, ils sont toujours frappés par la pauvreté en raison de la mauvaise gestion de leurs ressources et du manque de formation financière. Les associations d'épargne et de crédit (VSLA) sont conçues pour aider les communautés, les travailleurs des mines et les personnes défavorisées à épargner plus efficacement, et à renforcer la solidarité entre les membres, tout en offrant un filet de sécurité contre les prêts prédateurs dans la communauté.

COMMENT ÇA MARCHE ?

L'AEC s'est associée à une ONG locale, l'Association pour l'Action (AFA), afin de mettre en œuvre un programme visant à améliorer les connaissances financières et la résilience de la communauté minière locale, et à offrir aux membres la possibilité de s'aventurer vers des moyens de subsistance alternatifs.

Lancée au début de l'année 2022, l'AFA a mis en place 14 groupes d'épargne touchant pas moins de 350 membres de la communauté minière de Kamilombe. Les groupes se réunissent chaque semaine pour la gestion financière de leur

épargne commune, du fonds d'urgence social et reçoivent une formation sur la comptabilité financière et l'entrepreneuriat à petite échelle.

Les membres mettent en commun leur épargne et paient en fonction de leurs moyens. En gardant une trace de la contribution de chaque individu, les fonds résultants sont utilisés pour fournir des microcrédit aux membres intéressés des groupes à un taux d'intérêt compétitif, qui doit être remboursé dans les 4 semaines. Toutes les transactions sont soumises au contrôle d'un petit comité de 5 personnes choisies parmi les membres et régies par leur règlement intérieur. Chaque cycle d'épargne dure 9 mois, à la fin desquels tous les fonds et bénéfices accumulés sont distribués aux membres au prorata de leur contribution initiale.



La structure de réunions régulières introduite par les VSLA continuera à exister au-delà de la durée du projet.

RÉSULTATS

14 VSLA FORMÉ DE 350 MEMBRES

63 918 \$ ÉPARGNÉS ET DISTRIBUÉS

CRÉDITS DE 30 313 \$ ACCORDÉS

2010 \$ DE FONDS DE SOLIDARITÉ FOURNIS

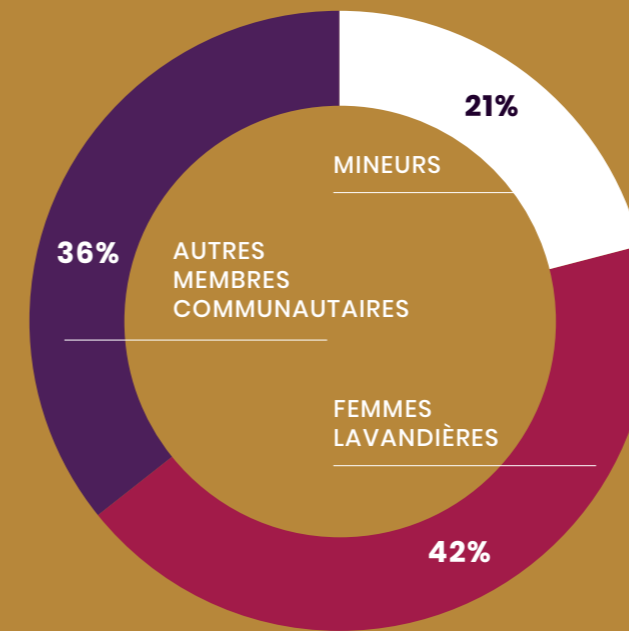
249 ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS (IGA) CRÉÉS

SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT DE 241 ENFANTS

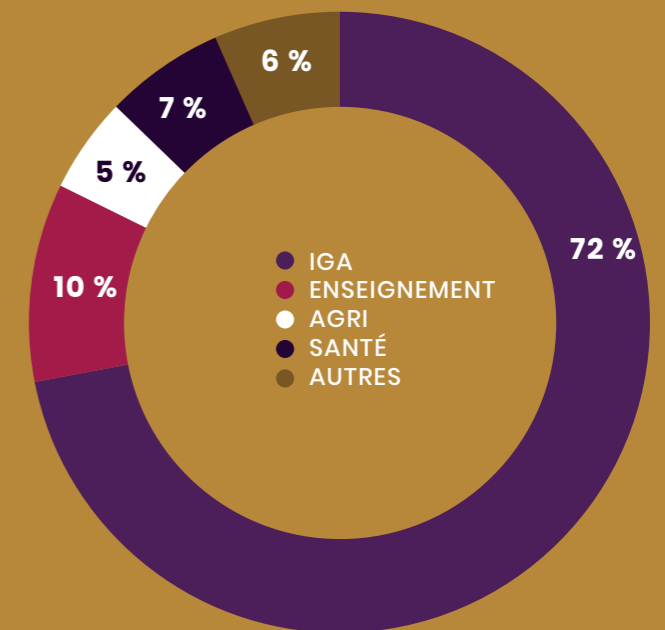
LES VSLA EN CHIFFRES ET EN TÉMOIGNAGES

CATÉGORIES DE MEMBRES	H	F	TOTAL	%
MINEURS	74	0	74	21 %
LAVANDIÈRES	0	149	149	42 %
AUTRES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	48	79	127	36 %
TOTAL	122	228	350	
%	35 %	65 %		

CATÉGORIES DE MEMBRES



PRÊTS PAR TYPE D'ACTIVITÉ



À la fin du premier cycle des Associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA), les réactions générales des participants étaient extrêmement positives. Mama Angeline, membre du groupe d'épargne Jérusalem, a déclaré :

« Je suis mariée et mère de dix enfants. Depuis que ce groupe d'épargne est arrivé à Kapata, il m'a beaucoup aidé. Rien ne fonctionnait chez moi. Je souffrais. Mais depuis que j'ai commencé à économiser de l'argent grâce à cette organisation, tout a changé. Je n'ai plus de dettes. Ma maison s'est remise sur pied, et l'amour est revenu dans mon quotidien. Mes enfants peuvent étudier. Je remercie les personnes qui ont créé ces groupes d'épargne ».



En fin d'année 2022, une cérémonie de clôture a été organisée pour célébrer l'immense succès du premier cycle d'épargne, en distribuant les fonds et les bénéfices entre les différents membres.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Afin d'avoir un impact concret sur le terrain, l'ACE dispose également de chantiers dédiés à la création d'un environnement adéquat pour assurer le succès et l'évolution de son programme.

Ces chantiers sont :

- 
Gouvernance/Partenariats engagement
- 
Conclure des partenariats avec les membres et relations gouvernementales
- 
Sensibilisation, collecte de fonds et recrutement



Une lavandière lave le minerai de cobalt pour en augmenter la pureté, afin d'en obtenir un prix plus élevé.



1. GOUVERNANCE ET ENGAGEMENT DES MEMBRES

Fin 2022, LG Energy Solution, un nouveau membre de l'alliance a été élu et approuvé pour rejoindre le Comité de Pilotage de l'AEC, portant le total à 6 membres supervisant le travail du secrétariat. La procédure d'élection, révisée au cours du dernier trimestre de l'année, donne un poids supplémentaire aux organisations de la société et aux entreprises congolaises qui souhaitent rejoindre le Comité de Pilotage afin d'accroître la diversité des voix représentées.

Le comité est composé de Glencore, Tesla, Save the Children, The Centre for Child Rights and Business et LG Energy Solution. Le comité s'est réuni au moins une fois par mois, pesant sur les décisions stratégiques, approuvant les plans de travail, les budgets et les rapports financiers et soutenant activement les efforts de recrutement de l'ACE.

Au-delà de l'engagement avec le Comité de Pilotage, l'ACE a tenu des réunions trimestrielles de ses membres pour les informer des progrès sur le terrain et des développements politiques pertinents en RD Congo. Ces engagements ont atteint un point culminant avec la visite d'une délégation dans le pays au début du mois de novembre, afin de vérifier l'avancement des travaux rendus possibles par les ressources (voir chapitre 5).

Au cours du dernier trimestre de 2022, l'ACE a accueilli au sein de l'équipe Andrina Beaumont, responsable principale de l'engagement des parties prenantes et des programmes, qui sera le principal point de contact avec les membres

de l'alliance. Cet événement a été suivi d'une mise à jour des articles de gouvernance (AoG), qui a fait place à une section de membres honoraires dans la structure, afin d'être plus inclusif et de collaborer avec le gouvernement local et national alors que nous soutenons la transformation du secteur du cobalt artisanal. Notre priorité permanente pour 2023 sera de nous engager auprès de la communauté locale et de donner un écho à ses préoccupations.



Andrina Beaumont, responsable des intervenants de l'ACE, et Andy Weinzierl, fondateur et PDG de Sushi Bikes, lors de la visite d'une mine industrielle locale, durant la visite de la délégation en novembre 2022.



2. CONCLURE DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET ÉTABLIR DES RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Tout au long de 2022, l'ACE a établi des relations solides avec les différentes parties prenantes de la RD Congo, à tous les niveaux, que ce soit avec les entités gouvernementales, les sociétés et les banques. Au niveau gouvernemental, l'ACE a travaillé avec le Comité Technique de Coordination et Planification Minière (communément appelé CTCPM, faisant partie du Ministère des Mines) et le Conseil Présidentiel de Veille Stratégique (CPVS), le conseil consultatif stratégique du président, pour assurer une évaluation constante du travail effectué tout en soutenant le plan national de formalisation du secteur de l'ASM congolais. Au niveau local, l'ACE a continué à poursuivre sa collaboration avec le ministère provincial des mines et de l'éducation et la SAEMAPE.

L'ACE a participé à la conférence de la Commission Interministérielle Sur le Travail des Enfants dans les Mines Artisanales (CISTEMA) en collaboration avec l'OIT et a établi conjointement un système de suivi et de remédiation du travail des enfants, qui renforcera toutes les initiatives de l'ACE sur le travail des enfants. Il permettra également d'éviter les doubles emplois et de constituer une base de données contenant les dossiers de tous les enfants trouvés sur les sites miniers.

L'ACE a établi des relations avec des banques commerciales établies en RD Congo comme Equity BCDC et Trust Merchant Bank (TMB) afin d'avoir un réel impact sur le niveau d'éducation

financière et de commencer dans un futur proche le leasing d'équipements miniers, afin de participer à l'augmentation des revenus des mineurs. Dans l'ensemble, il est essentiel que l'ACE travaille en étroite collaboration avec la communauté locale, afin de soutenir les initiatives nationales et de comprendre les besoins de la société.

L'ACE continue de s'engager avec d'autres acteurs internationaux travaillant en RD Congo, comme l'USAID, l'OIT et, plus récemment, l'Union européenne, avec qui nous nous sommes engagés à nous aligner sur les domaines de collaboration plutôt que de dupliquer les efforts.



Le responsable de la collecte de fonds et des partenariats de l'ACE, David Sturmes-Verbeek (à gauche), lors d'une discussion sur le rôle de la RDC dans la transition énergétique verte, équitable et juste au cours de l'événement pré-COP27 organisé par le Cobalt Institute le 6 octobre 2022 à Kinshasa, RDC.



3. SENSIBILISATION, COLLECTE DE FONDS ET RECRUTEMENT

Afin de recruter de nouveaux membres et d'obtenir d'autres financements pour faire avancer et reproduire notre travail, l'ACE participe activement aux événements pertinents du secteur, en contribuant notamment à des interviews sur des agences de presse et des publications pertinentes, comme le bimensuel Mining & Business Magazine, en RD Congo.

En outre, l'ACE a participé pour la deuxième année consécutive à la Semaine minière de la RD Congo, le plus grand événement minier congolais, qui a permis de renouer avec les événements en présentiel, après une longue période de restrictions dues à la pandémie de Covid. Parmi les autres événements clés, citons la

participation à la conférence du Cobalt Institute de Zurich et à la plus grande conférence minière d'Afrique, le Mining Indaba annuel, qui s'est tenue au Cap.

Un développement notable pour les communications de l'ACE a été le lancement d'un groupe de travail en février, afin de rallier le soutien des membres via une réunion mensuelle. Cela permet de faire connaître l'ACE et d'affiner son message pour développer l'engagement des différentes parties prenantes et optimiser le recrutement de nouveaux membres. C'est ce qui a inspiré la création de la section blog pour les articles d'opinion des membres et d'autres parties prenantes.



Des mineurs artisanaux de Kamilombe arrivant à l'événement de la campagne SST organisé par l'ACE en collaboration avec la coopérative partenaire CMDS, où SKM, une troupe de théâtre locale, a fait des représentations pour sensibiliser à l'importance de la santé et de la sécurité opérationnelles.

NOS MEMBRES

Depuis le lancement de l'ACE en août 2020, le nombre de nos membres a augmenté de manière significative pour atteindre aujourd'hui 24 membres. Tous les membres de l'ACE sont signataires de notre Appel à l'action et s'engageant à :

- Reconnaître la légitimité du cobalt issu d'exploitations ASM responsables.
- Contribuer aux ressources pour le développement d'un cobalt ASM responsable.
- Promouvoir les objectifs de l'ACE

En adhérant à l'ACE, les membres approuvent nos principes de collaboration :

1. Éviter la duplication des efforts à l'aide d'un mode de communication et de planification transparent.
2. Maximiser l'impact grâce à un partage proactif des données de surveillance, des outils de recherche et de gestion.
3. Travailler par l'intermédiaire d'organisations locales et renforcer les capacités locales chaque fois que cela est possible.
4. Créditer les personnes/organisations concernées dans les réalisations de l'effort commun.
5. Rendre compte des impacts de manière transparente, publique et partager les enseignements tirés le plus largement possible.

MEMBRES DE L'ACE EN 2022



« LG Energy Solution s'est engagée à établir une chaîne de valeur des batteries durable et responsable. L'ACE est un partenaire inestimable dans ce projet, car elle joue un rôle essentiel en fournissant un soutien et un réseau communautaire local dans la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en cobalt responsable. Étant donné la complexité de la chaîne d'approvisionnement en cobalt, il est important d'harmoniser avec les différentes parties prenantes et de travailler aux changements réels. Alors que LG Energy Solution poursuit l'expansion de son réseau, nous apporterons une valeur ajoutée à la vision de l'ACE et contribuerons à la création d'un écosystème de batteries durable. »

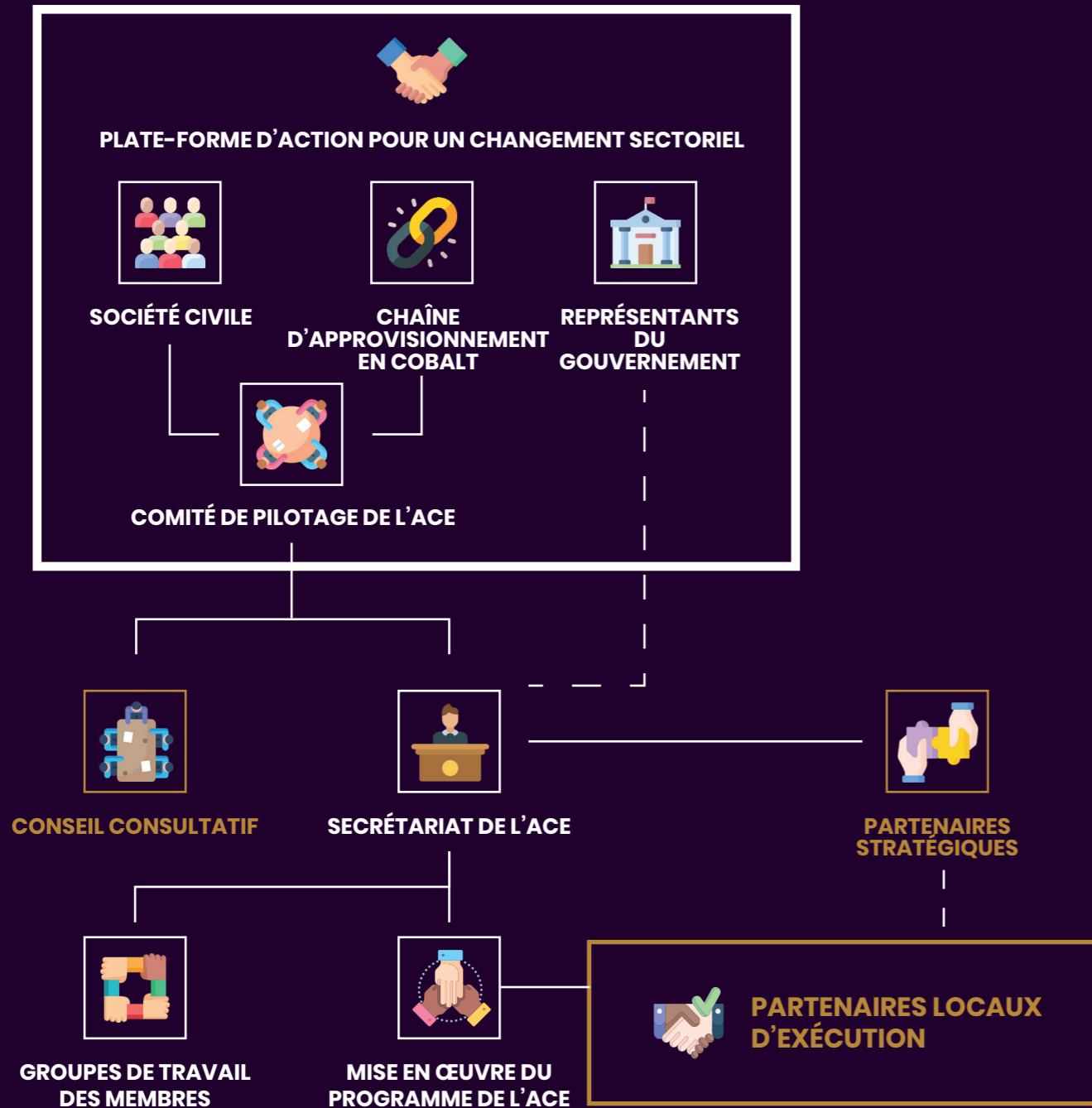
Ga Yee Park
Spécialiste ESG, LG Energy Solution

GOVERNANCE ORGANISATIONNELLE

L'ACE a procédé à une mise à jour des articles de gouvernance (AoG), qui a fait place à une section de membres honoraires dans la structure, afin d'être plus inclusif et de collaborer

avec le gouvernement local et national alors que nous soutenons la transformation du secteur du cobalt artisanal.

MEMBRES DE L'ACE



NOTRE ÉQUIPE

L'ACE est gérée, via The Impact Facility, qui fait office de secrétariat permanent de l'alliance. En soutenant et en coordonnant le travail des autres membres de l'ACE, des partenaires locaux de mise en œuvre et d'un réseau croissant de partenaires, nous maintenons une présence permanente à Kolwezi, la capitale de la province de Lualaba. Nous sommes également présents à Kinshasa, afin d'assurer un engagement

fréquent et significatif avec les autorités gouvernementales compétentes et tout autre acteur clé au niveau national. Une équipe internationale vient renforcer les capacités de nos collègues à Kolwezi. Notre équipe congolaise est soutenue par une équipe internationale en Afrique de l'Est et en Europe. Elle est dirigée par le directeur exécutif Assheton Carter.



Assheton Carter
Directeur exécutif



Andrina Beaumont
Manager des différents intervenants et du programme



Alexandra A Lukamba
Gouvernement et relations publiques



Candice Jumwa
Collecte de fonds et la sensibilisation



David Sturmes-Verbeek
Collecte de fonds et Partenariats



Freddy Mwamba
Santé et sécurité



Guillaume Monga
Relations avec la communauté et développement



Laura Gerritsen
Opérations



Steve Brewster
Directeur RDC



Yves Kasongo
Engagement ASM

LANCEMENT DU CONSEIL CONSULTATIF DE L'ACE

En avril 2022, le Secrétariat a facilité la réunion inaugurale du Conseil Consultatif (CC) de l'ACE. Le conseil est composé de 12 conseillers tiers dotés d'une expérience pertinente dans le secteur, sélectionnés par le Secrétariat en consultation avec le Comité de pilotage (CP). Le rôle du CC est de fournir des conseils non contraignants au Secrétariat et au CP.

Le conseil s'est réuni deux fois après la réunion inaugurale et a été présidé par une présidente élue, le Dr Stacy Hope, dont le mandat durera un an. En partie, le rôle du CC est d'apporter une contribution et une perspective à l'élaboration de la direction stratégique de l'ACE. Nous remercions les membres du conseil d'administration pour leur participation active

à l'élaboration d'une approche plus concise de notre travail et adressons un vote spécial de remerciement au Dr Stacy Hope, pour avoir pris la barre au cours de la première année. Le Secrétariat s'est engagé à rendre compte publiquement des commentaires fournis par les membres du CC sur notre site Web, conformément à nos règles de gouvernance.

Nous sommes reconnaissants aux membres du CC pour leurs idées et leur soutien :

Stacy Hope, PhD (Présidente)	Women in Mining UK (WiMUK)
Auguste Mutombo	Alternatives Plus
Holger Grundel	Levin Sources
Hugh Brown	Photographe de l'ASM
Jared Connors	Assent
Jose Diemel, PhD	Levin Sources
Nicole Hanson	London Metal Exchange (LME)
Nikolaus Mclachlan	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Société allemande pour la coopération internationale)(GIZ)
Olivier Delafoy	Magazine Mining and Business
Paul Mabolia	Comité Technique de Coordination et Planification Minière (CTCPM)
Robert Robinson	RMAC Global
Sebastian Vetter	German Federal Institute for Geosciences and Natural Resources (Institut fédéral allemand pour les géosciences et les ressources naturelles) (BGR)

© Robin Knuth, Sushi Bikes

« Avec la demande accrue de minéraux pour batteries afin de soutenir la transition énergétique, les défis de la chaîne d'approvisionnement menacent de neutraliser les efforts visant à gérer les attentes des consommateurs et à stimuler des flux responsables et conformes. En même temps, la disponibilité limitée de ces matières premières exige que ce qui est disponible soit obtenu de manière responsable et équitable. C'est pourquoi, lorsqu'on ouvre une discussion sur le cobalt, la RD Congo et la grande concentration de réserves du pays font souvent l'objet d'un débat animé.

Pour les entreprises qui dépendent de la chaîne d'approvisionnement en cobalt, il est important de soutenir l'amélioration de la situation des producteurs de minerais artisanaux plutôt que d'interdire complètement leurs activités, ce qui s'est avéré difficile dans le passé. Au fur et à mesure que l'ACE accueille de nouveaux membres et étend ses opérations en vue de légitimer le secteur de l'ASM, l'organisation des membres aura besoin d'une contribution plus importante de la part du secteur, afin de favoriser d'autres améliorations, d'où la création du conseil consultatif.

Ce fut un plaisir d'exercer la fonction de premier président du conseil d'administration. L'importance d'une gouvernance fiable, en particulier dans les environnements plutôt complexes, est essentielle si nous souhaitons garantir une conception et une reproduction efficaces des interventions de l'exploitation minière artisanale, cela bénéficiera aux communautés minières locales. »

Dr Stacy Hope, Présidente 2022 du conseil consultatif de l'ACE

RAPPORT FINANCIER 2023

Pour contextualiser l'impact que nous générons sur le terrain, l'ACE publie un rapport financier annuel, comme indiqué ci-dessous. Le budget annuel et les rapports trimestriels sont soumis à l'approbation du Comité de pilotage de l'ACE. The Impact Facility gère toutes les finances en tant que secrétariat de l'ACE. Les

comptes financiers de The Impact Facility ont fait l'objet d'un audit indépendant en 2022 et ont été déposés auprès de la Commission des associations caritatives d'Angleterre et du Pays de Galles, conformément à la réglementation britannique relative aux associations caritatives.

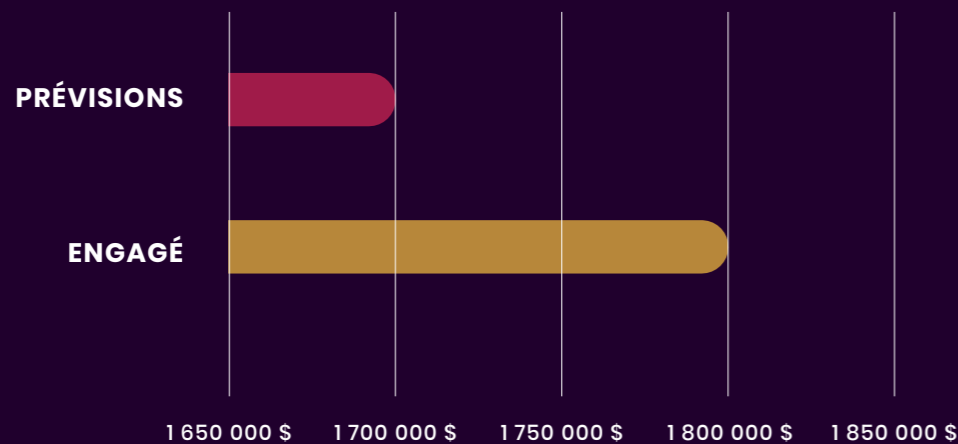
FONDS ENTRANTS EN 2023

La mise en œuvre du programme de l'ACE est financée par les contributions annuelles des membres, les subventions des donateurs (institutionnels) et les subventions publiques pour des projets spécifiques. Tous les fonds non affectés sont mis en commun et ne peuvent être attribués à des activités spécifiques.

À la fin de l'année 2022, en raison des efforts actifs de collecte de fonds et de recrutement qui se sont concrétisés en particulier aux troisième et

quatrième trimestres, les fonds engagés provenant des contributions des membres et du financement des donateurs ont dépassé le montant prévu, atteignant un montant total de 1 816 196 \$. Cela inclut des engagements en nature d'environ 130 000 \$. Il convient de noter qu'une partie des fonds engagés en 2022 ne se traduira par un flux de trésorerie qu'en 2023, ce qui nous permettra de poursuivre nos activités sans heurts.

FINANCEMENT ENGAGÉ

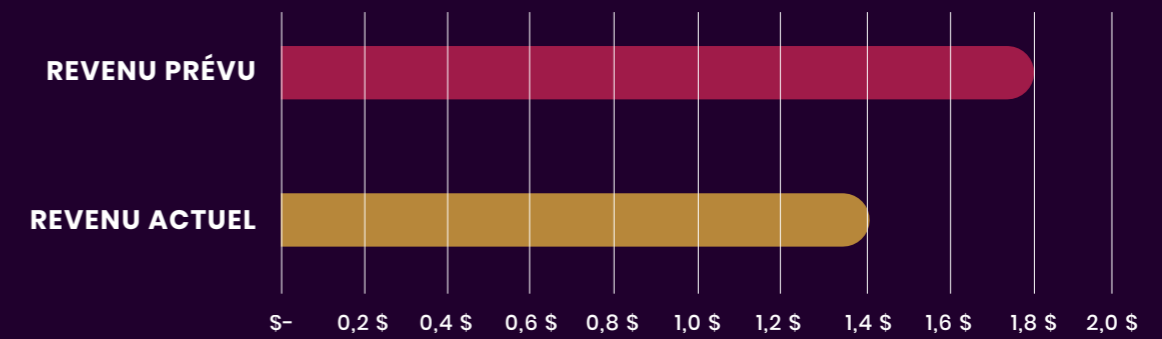


RECETTES ET DÉPENSES DE L'ACE EN 2023

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des dépenses budgétisées et réelles en 2022, il est suivi d'une explication plus détaillée des types de coûts inclus dans chacune des quatre catégories :

- **Impact mesurable incluant**
 - Des conditions de travail plus dignes
 - Remédiation du travail des enfants
 - Un renforcement de la résilience financière
 - Une évaluation de l'impact
 - La gestion du programme
 - Le voyage
- **Les vecteurs d'impact (gouvernance, sensibilisation et plaidoyer, partenariats et collecte de fonds)**
 - Communication
 - Partenariats
 - Personnel
 - Voyage
- **L'administration de l'ACE**
 - Frais de bureau
 - Personnel
 - Autres coûts directs (juridique, audit)
- **Charges administratives générales et frais généraux**
 - Les éléments de coût qui auraient pu contribuer à plusieurs catégories ont été attribués aux catégories les plus appropriées.

REVENUS PRÉVUS PAR RAPPORT AUX REVENUS RÉELS (EN MILLIONS D'EUROS)*



*le revenu comprend les contributions en nature.

DÉPENSES DE L'ACE EN 2022

Suite à la prévision ajustée du financement engagé, le budget de l'ACE pour 2022 a été fixé à 1 816 200 \$ à dépenser dans les différentes catégories comme indiqué ci-dessus. Ce budget a fait l'objet d'un suivi permanent afin que les dépenses soient conformes aux recettes réelles reçues (voir les recettes). Les dépenses totales en 2022 s'élèvent à 1 316 354 \$ US, et sont réparties de la manière suivante.



- 120 K \$ – 9 % FRAIS GÉNÉRAUX INTERNATIONAUX
- 219 K \$ – 17 % VÉHICULES À IMPACT
- 120 K \$ – 9 % OPÉRATIONS LOCALES ET REPORTING
- \$857 – 65% IMPACT MESURABLE

● Impact mesurable

L'objectif principal de la Fair Cobalt Alliance est d'avoir un impact concret dans les communautés minières artisanales de cobalt. Par conséquent, la majorité du budget et des dépenses ont été alloués à cette catégorie. Les dépenses de cette catégorie comprennent tous les coûts liés au travail de l'ACE visant à créer des conditions de travail plus sûres et plus dignes, à résoudre le problème du travail des enfants et à augmenter les revenus des travailleurs par le biais des mesures suivantes notre programme, tant sur les sites miniers que dans les communautés minières environnantes. Cela comprend les coûts de mise en œuvre du programme par des tiers (principalement par le biais d'ONG partenaires locales), les coûts de personnel de la RDC et les frais de déplacement locaux.

Les dépenses de cette catégorie ont été légèrement inférieures aux prévisions. Certaines dépenses budgétaires importantes ont été mises en attente, car la formalisation de certains partenariats a été retardée, parallèlement au retard des recettes. Les dépenses qui ont été reportées sont incluses au budget et objectifs de l'année prochaine. Comme décrit dans les sections précédentes, des progrès significatifs ont été réalisés sur les ambitions et les objectifs clés de l'ACE en ce qui concerne le renforcement de la résilience financière, le déploiement de la formation en matière de santé et de sécurité, et les mesures visant à améliorer les conditions de travail et la remédiation du travail des enfants, pour lequel nous avons légèrement dépassé les dépenses, afin de réserver des fonds pour que les enfants terminent le processus de remédiation. Nous avons quand même réussi à opérer de manière plus rentable que prévu, en économisant par exemple sur les frais de bureau et les salaires de la RD du Congo.

● Véhicules à impact Collecte de fonds, recrutement et partenariats

Comme il s'agit d'une jeune initiative multipartite, une part importante du budget a été allouée et dépensée pour le recrutement des membres de l'ACE, la collecte de fonds générale, ainsi que la création de partenariats solides, tant au niveau local

qu'international, afin de renforcer la portée de l'ACE, de favoriser la consolidation des efforts dans tout le secteur et d'atténuer la duplication des efforts sur le terrain. L'objectif principal de l'Alliance pour un Cobalt Équitable est de communiquer et de faire la lumière sur le secteur de l'exploitation minière artisanale du cobalt, de promouvoir l'engagement et l'acceptation par le marché du cobalt ASM, en présentant les différentes manières dont les entreprises et les investisseurs peuvent contribuer et partager la responsabilité de la mise en place d'une production responsable de cobalt ASM. Les coûts Marketing et Communication inclus dans cette catégorie ont permis une meilleure visibilité de l'ACE et de son travail grâce à la participation à des groupes de travail liés à l'ASM, à des conférences

Les activités susmentionnées mises en œuvre dans le cadre de cette catégorie ont abouti à une organisation en pleine croissance, avec 24 membres actuels, et à une augmentation significative des revenus attendus pour 2023. Certaines dépenses de cette catégorie, comme les frais de déplacement dus à l'organisation d'une visite de délégation réussie, ont été plus élevées que prévu. Ces économies ont été compensées par des économies sur les communications et le marketing, car un soutien supplémentaire en matière de communication et de marketing a été engagé plus tard dans l'année et une campagne de collecte de fonds plus importante a été retardée.

● L'administration de l'ACE

La création d'un environnement favorable à une mise en œuvre efficace de la mission de l'ACE consiste en partie à renforcer cette dernière dans son ensemble. Cette catégorie comprend les coûts pour la gestion et l'administration générales de l'ACE, la supervision du travail sur le terrain, mais aussi les rapports (financiers) rédigés à l'attention du Comité de pilotage de l'ACE, des membres de l'ACE et du relationnel avec les donateurs.

Les dépenses de cette catégorie n'ont pas dépassé les limites imposées par le budget. Cette année, un premier audit a été passé avec succès, et des efforts supplémentaires ont été faits pour augmenter l'efficacité opérationnelle de l'ACE.

PRÉVISIONS FINANCIÈRES POUR 2022

FINANCEMENT ENGAGÉ POUR 2022

En 2022, nos efforts se sont largement concentrés sur l'expansion de nos activités, afin d'avoir un impact tangible sur le terrain, en capitalisant sur les partenariats et les relations établis l'année précédente. Avec l'augmentation du nombre de membres, des ressources supplémentaires ont été proposées à l'ACE. Dans le même temps, tous les efforts ont été déployés pour accroître l'efficacité opérationnelle de l'ACE, en engageant notamment plus de personnel, et en faisant des efforts de communication interne et externe continus.

BUDGET POUR 2023

Le budget approuvé par le Comité directeur de l'ACE sur la base du financement engagé pour 2023 est légèrement inférieur à 1,8 \$ US. Grâce à cela, l'ACE a l'intention de consacrer une proportion accrue de son budget annuel à la création d'un impact dans et autour des sites miniers artisanaux congolais.

Le graphique suivant visualise la répartition du budget pour 2023 entre les différentes catégories, en appliquant une nouvelle structure actualisée au budget, en faisant la distinction entre :

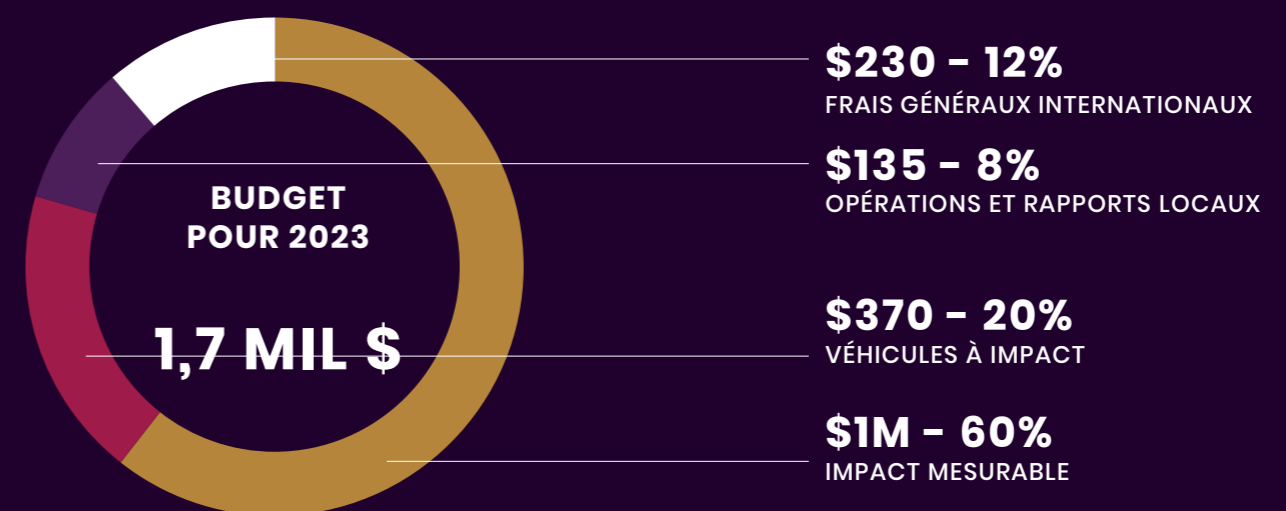
- Impact mesurable sur le terrain, lié à la légalisation, à des conditions de travail dignes, au

Le revenu attendu pour 2023 est de 1 850 000 USD la fin de 2022 et du financement engagé pour 2023.

L'ACE continuera à collecter des fonds tout au long de l'année 2023 et adaptera le programme et le budget si et quand des financements supplémentaires auront été obtenus.

travail des enfants, à la résilience financière et à des pratiques commerciales équitables.

- Permettre les activités de gouvernance, de sensibilisation et de plaidoyer, mais aussi des efforts de collecte de fonds et de partenariat. Le budget a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière, car des efforts supplémentaires de sensibilisation et de collecte de fonds ont été prévus.
- Administration de l'ACE, y compris les coûts financiers et juridiques (gestion).
- Contribution aux frais généraux du Secrétariat de l'ACE, dont toutes les activités sont exploitées au coût.



COUVERTURE MÉDIATIQUE REMARQUABLE

L'ACE s'engage à permettre une couverture médiatique constructive du secteur en facilitant l'accès sur le terrain à nos projets lorsque cela est possible, et après accord des parties prenantes locales, comme les coopératives et les concessionnaires, en investissant tout le temps et les efforts nécessaires pour répondre aux demandes d'interview des journalistes, des universitaires et des différents groupes de défense des droits. En 2022, l'ACE a été citée dans plus de 30 articles, podcasts et/ou interviews comme :

- Le Rapport Afrique, 27 janvier 2022, « **DRC : Les piles produites de manière éthique nécessitent une collaboration à l'échelle du secteur** », <https://www.theafricareport.com/170678/drc-ethically-produced-batteries-needs-industry-wide-collaboration/>
- Regen - Transformer l'énergie [podcast], 25 janvier 2022, « **Stockage et Durabilité** », <https://open.spotify.com/episode/4onEI8s0lcIKPLzJ90NUVN?si=35ea4c591a7344e8&nd=1>
- Mining and Business, 3 mars 2022, « **Le bilan fatal de l'exploitation artisanale du cobalt se poursuit. Une ASM responsable est-elle même possible ?** », <https://miningandbusiness.com/2022/03/03/the-fatal-toll-of-artisanal-cobalt-mining-continues-is-responsible-asm-even-possible/#:~:text=ASM%20even%20possible%3F-,The%20fatal%20toll%20of%20artisanal%20cobalt%20mining%20continues.%20Is%20responsible%20ASM%20even%20possible%3F-il%20y%20a>
- S&P Global, 30 mai 2022, « **Pour un cobalt responsable en provenance de la RDC, l'industrie doit joindre les gestes à la parole** », <https://www.spglobal.com/commodityinsights/en/market-insights/latest-news/energy-transition/053022-interview-on-responsible-cobalt-from-drc-industry-needs-to-put-its-money-where-its-mouth-is#:~:text=%22Our%20ambition%20is%20to%20raise,at%20least%20partially%20investment%20capital>
- Revue des mines en Afrique, 22 juin 2022, « **L'Alliance du Cobalt Équitable - améliorer l'image du cobalt ASM** », <https://www.miningreview.com/base-metals/fair-cobalt-alliance-improving-the-image-of-the-drcs-cobalt-asm/>
- The Economist, 5 juillet 2022, « **Comment le monde dépend des petits mineurs de cobalt** », <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2022/07/05/how-the-world-depends-on-small-cobalt-miners>
- Avis conforme, le 3 août 2023, « **Cobalt : Découvrir et corriger les risques cachés de votre chaîne d'approvisionnement** », <https://www.assent.com/blog/cobalt-uncovering-and-fixing-your-supply-chains-hidden-risk/>

Pour en savoir plus sur l'ACE, consultez notre site Web : www.FairCobaltAlliance.org

Suivez-nous sur les réseaux sociaux : <https://www.linkedin.com/company/fair-cobalt-alliance>

Contactez-nous à l'adresse suivante : Secretariat@FairCobaltAlliance.org

L'Alliance pour le Cobalt Équitable est une initiative gérée par The Impact Facility, une organisation caritative enregistrée au Royaume-Uni et membre fondateur de l'ACE, qui en assure le secrétariat permanent.

The Impact Facility, numéro d'enregistrement d'organisme de bienfaisance britannique : 1181077, siège social : Avening Park, West End, Tetbury, GL8 8NE, United Kingdom. Pour en savoir plus sur l'Impact Facility, consultez le site : www.theimpactfacility.com



Fair Cobalt Alliance
L'Alliance du Cobalt Equitable